



VOTE PAR LES DEPUTES DE L'AMENDEMENT RELATIF AU CANAL SEINE-NORD EUROPE : Une étape décisive pour la croissance durable

Transporteurs fluviaux de France, qui représente l'ensemble des transporteurs fluviaux français fédérés par la Chambre nationale de la batellerie artisanale et le Comité des armateurs fluviaux, se félicite de l'adoption par l'Assemblée Nationale de « l'amendement Seine-Nord Europe » dans le cadre des discussions sur la loi *Macron*.

Le Gouvernement porte un projet écologique ambitieux aux enjeux économiques avérés : le canal Seine-Nord Europe.

Le canal Seine-Nord Europe permettra d'éviter la circulation de plus de 600 000 poids lourds sur des axes parmi les plus chargés d'Europe.

Les retombées économiques directes et indirectes sont estimées à plus de 8 milliards d'euros.

Pour Michel Dourlent, Président de la Chambre nationale de la batellerie artisanale :

« Le canal Seine-Nord Europe, avec son gabarit industriel Vb, répond aux besoins de l'économie et place le transport fluvial dans un modèle économique soutenable et porteur d'avenir ».

Pour Didier Leandri, Président du Comité des armateurs fluviaux :

« Une barge industrielle représente l'équivalent de 250 camions. L'hésitation n'est plus de mise face à l'asphyxie routière, il faut favoriser les modes doux que sont le ferroviaire et le fluvial, chacun dans son domaine de pertinence ».

L'ensemble des transporteurs fluviaux français soutient inconditionnellement le Gouvernement dans sa décision de lancer effectivement le projet.

Chiffres clé

Une barge industrielle représente l'équivalent de 250 camions.

Les émissions unitaires de CO₂ du secteur fluvial varient de 21,5 à 44,3 g de CO₂/t.km ce qui le place de manière indéniable en meilleure position que le transport routier avec ses 79 g de CO₂/t.km pour les poids lourds de charge utile supérieure à 25 tonnes.

Les émissions unitaires de CO₂ du secteur fluvial sont ainsi entre 2 et 4 fois moindre que celles des poids lourds (sur une distance comparable).

Que ce soit en termes de consommation d'énergie ou d'émissions de gaz à effet de serre, la voie fluviale se place devant la route et le fer.

Contact Presse : Vanessa Girardeau, 01.43.15.91.57, presse@tff-france.fr

Transporteurs fluviaux de France

43 rue de la Brèche aux loups – 75012 Paris

www.tff-france.fr